

Janvier 2005 - N° 29

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 5 - Troisième trimestre 2004

Le Romorantinais crée de nouveau des emplois

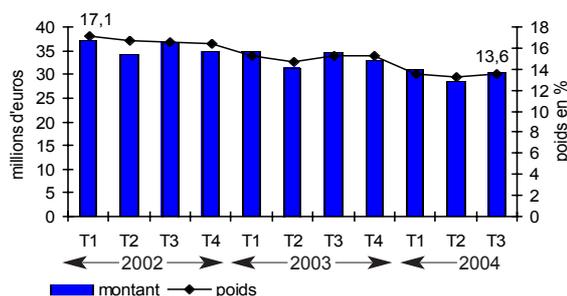
La période estivale a permis au Romorantinais de **consolider les acquis** du deuxième trimestre. Des signes porteurs d'optimisme sont même perceptibles.

L'évolution favorable de l'embauche s'est poursuivie, tranchant nettement avec la dégradation enregistrée dans le reste du Loir-et-Cher. Elle est d'autant plus appréciable qu'elle concerne autant les emplois durables que les contrats saisonniers. Ce mouvement est significatif d'une **reprise de l'activité** qui transparaît aussi, encore timidement toutefois, dans l'arrêt de la détérioration du poids économique du Romorantinais, mesuré à travers le montant des cotisations salariales appelées par l'URSSAF.

Le **flux des nouvelles inscriptions à l'Anpe est stable** depuis neuf mois. On peut aujourd'hui raisonnablement penser que les bons résultats de la cellule de reclassement des ex-salariés de Matra auront permis de **limiter sensiblement la montée du chômage**. L'évolution de ce dernier est d'ailleurs identique à celle du Loir-et-Cher au cours du trimestre. Sur un an le rythme d'augmentation faiblit, mais demeure supérieur à la moyenne départementale. Le taux de chômage s'inscrit quant à lui en repli.

Pour la population, le choc initial semble également avoir été amorti. Les indicateurs permettant d'appréhender les difficultés éventuelles des ménages ne révèlent pour l'heure **aucune dégradation de leur situation** dans l'arrondissement.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



1

D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

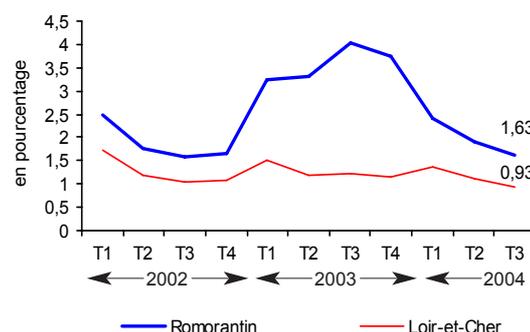
1 Le déclin du poids économique du Romorantinais au sein du département, mesuré par le montant des cotisations salariales, semble avoir été enrayé ce trimestre. Cependant, on reste bien en dessous des niveaux atteints durant l'été 2003 (diminution de 11,6 % du volume des cotisations appelées par l'Urssaf, alors que celle-ci est infime pour l'ensemble du Loir-et-Cher : - 0,5 %). Ce recul concerne exclusivement l'industrie, indiquant clairement le lien avec l'arrêt de la production de Matra ; les autres secteurs d'activité connaissent une relative stabilité, voire

une hausse sensible pour les services marchands.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La situation financière des entreprises de l'arrondissement continue, globalement, de s'améliorer. La part des cotisations restant dues à l'échéance se rap-

Evolution du taux de reste à recouvrer



2

D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

proche progressivement de la moyenne départementale. Un retour à la normale semble désormais envisageable.

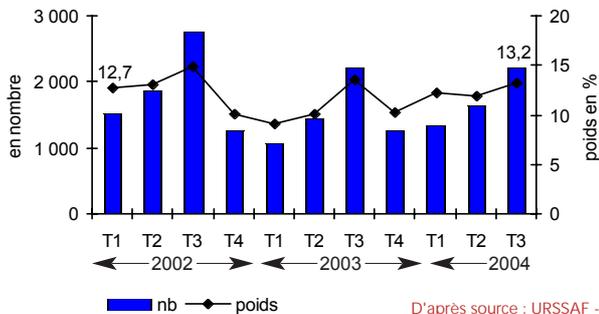
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

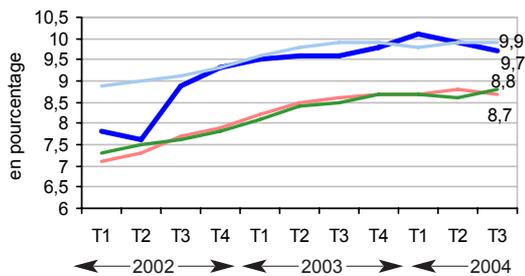
1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com -

Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



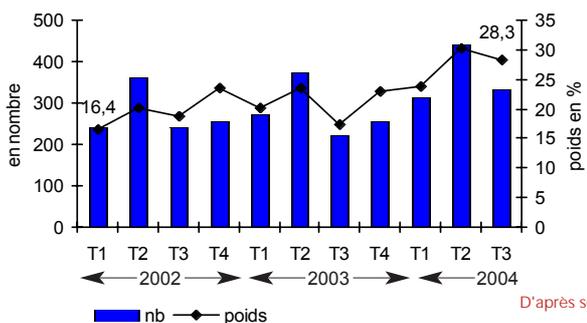
D'après source : URSSAF - Base CEDRE

Evolution des taux de chômage



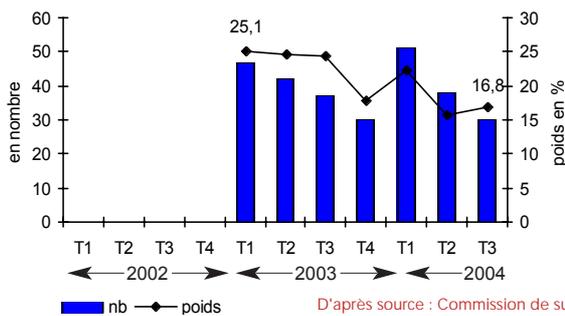
D'après source : DRTEFP

Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



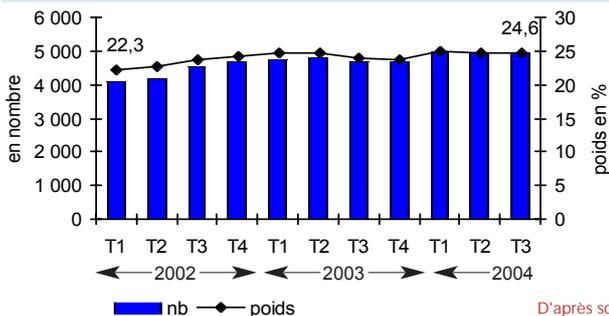
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



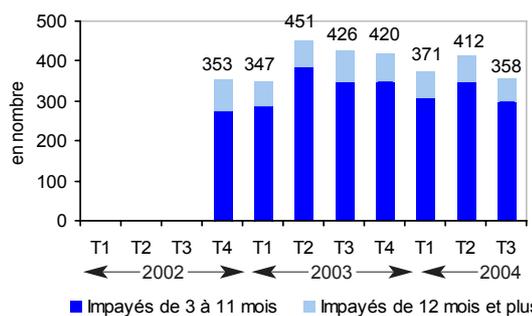
D'après source : Commission de surendettement

Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



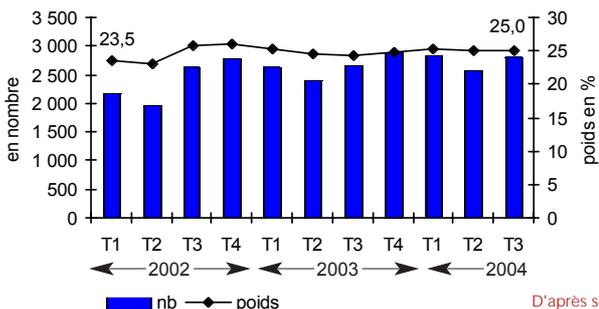
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



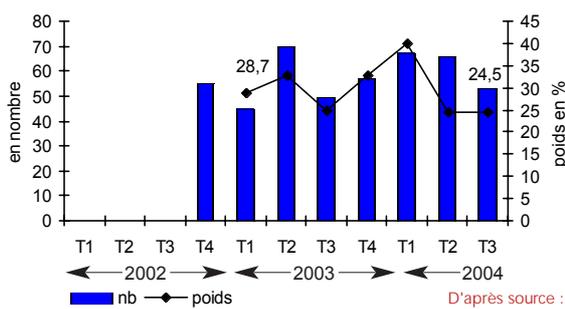
D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : DDASS (CME)

3 La période estivale est traditionnellement favorable au Romorantinais sur le plan des embauches. Elles ont été aussi nombreuses ce trimestre qu'entre juillet et septembre 2003, une période qui marque d'ailleurs le niveau le plus bas des intentions de recrutement. Celles-ci n'ont cessé de se redresser depuis lors. En données cumulées sur 12 mois, elles représentent aujourd'hui 12 % du total départemental.

4 Le volume des offres d'emploi durable déposées auprès de l'ANPE confirme la reprise de l'activité. Par rapport à l'été 2003, leur nombre a augmenté de 50 % alors qu'il chutait de 7 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher. En données cumulées, le total des offres est le meilleur depuis fin 2001. Le poids de l'arrondissement dans le total départemental est particulièrement élevé (proche de 30 % pour le deuxième trimestre consécutif).

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Après une phase de croissance continue, le nombre des inscriptions nouvelles de demandeurs d'emploi à l'ANPE est stable, cela pour le troisième trimestre consécutif. Elles représentent près du quart de celles enregistrées dans le département.

6 Fin septembre, l'arrondissement comptait 2 813 demandeurs d'emploi (cat.1), soit 8,9 % de plus qu'au trimestre précédent, une augmentation identique à celle constatée pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Sur un an, l'évolution reste en revanche plus défavorable à l'arrondissement (+ 5,3 % contre + 1,9 %).

* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Au 30 septembre, le taux de chômage de la zone d'emploi s'établit à 9,7 %, en retrait de 0,2 point en trois mois. Il est à peine supérieur à son niveau de septembre 2003. La moyenne départementale se situe à 8,7 %.

8 Les informations communiquées par le Secrétariat de la Commission de surendettement ne montrent aucun signe de dégradation de l'endettement des ménages de l'arrondissement. La part de ce dernier dans le total départemental est l'une des plus faibles enregistrées depuis 2 ans.

9 Au delà des évolutions assez erratiques, il semble que la tendance générale soit plutôt orientée à la baisse du nombre de loyers en retard. Elle est particulièrement nette s'agissant des impayés de 12 mois et plus.

10 On constate une évolution parallèle entre l'arrondissement et le département pour le recours à la cellule maintien de l'énergie. En données cumulées sur une période d'un an, le poids du Romorantinais, bien qu'en légère diminution, reste relativement élevé : 29,5 % du total départemental, alors qu'il représente 22,1 % de la population.